Image not found or type unknown

Vente patrimoine foncier par le concessionnaire

Par **Andy13**, le **06/06/2013** à **15:30**

Bonjour,

Dans notre commune, un concessionnaire de service public a l'intention de revendre le patrimoine foncier dont il a la gestion. Un concessionnaire peut-il le faire, ou est-ce que seule une autorité administrative y est autorisée? Et est-ce que cette vente doit malgré tout faire l'objet d'une publicité et d'une mise en concurrence préalable?

Merci d'avancepour votre aide [smile4]

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés